

RAPPORT ANNUEL

Grand Théâtre de Québec

2017.2018



SOMMAIRE

LETTRE À LA MINISTRE	2
MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
Activités du conseil d'administration	6
Rémunération	7
RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	8
RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION	12
PRÉSENTATION	16
Mission	16
Un lieu de diffusion unique	16
REVUE DES ACTIVITÉS	17
Synthèse de la programmation	17
Fréquentation par salle	17
Nombre de jours d'utilisation par salle	17
SPECTACLES ET ACTIVITÉS	18
RESSOURCES HUMAINES	22
Effectif et personnel régulier	22
RESSOURCES FINANCIÈRES	23
Rapport de la direction	23
Rapport de l'auditeur indépendant	24
États financiers	26
EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES	43
Développement durable : suivi du plan d'action 2015-2020	43
Politique de financement des services publics	49
Gestion et contrôle des effectifs	50
Renseignements relatifs aux contrats de services	50
Emploi et qualité de la langue française	51
La diversité : une valeur ajoutée	51
Accès à l'information et protection des renseignements personnels	51
Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	51
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE	52
COMMANDITAIRES	53

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec et André Morency, rédacteur

COORDINATION

Nathalie Boulay

PHOTOS DES ENTÊTES

Louise Leblanc (à moins d'indication contraire)

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE

Michel Guay, Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

LETTRE À LA MINISTRE



Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2018.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,

CAROLE THÉBERGE, ASC

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Julie Genest



Depuis près d'un demi-siècle, le Grand Théâtre de Québec s'illustre au cœur de la capitale nationale par son caractère rassembleur et inclusif. Au cours de la saison 2017-2018, soir après soir, il a réuni les citoyens de tous âges et de toutes provenances, qui y ont convergé dans un esprit de découverte et de rencontre.

Carrefour artistique de la région, il a accueilli des créateurs provenant des quatre coins de la planète et des horizons artistiques les plus divers. Sur ses scènes, tous les genres et toutes les orientations artistiques étaient les bienvenus, comme l'a illustré cette formidable saison artistique dont l'excellence fut plébiscitée par un public abondant et reconnaissant.

Fédérateur au sein de sa communauté, le Grand Théâtre a également démontré qu'il est un puissant moteur en diffusion des arts de la scène. Excellant dans la mise en commun d'objectifs et d'expertises complémentaires, il a multiplié les partenariats avec de nombreux organismes d'ici et d'ailleurs. Les spectacles offerts grâce à ces collaborations ont fortement accru l'offre proposée aux citoyens de la région, confirmant le rôle central dévolu à l'institution dans son milieu.

Déterminante dans ses relations avec ses partenaires, l'approche collaborative de l'organisation était également au cœur de ses pratiques internes. L'engagement des membres du conseil d'administration, tous très généreux de leur expertise et de leur temps, de même que le travail rigoureux accompli par les comités auxquels ils participent, ont permis au conseil d'atteindre un niveau de maturité inégalé. Cet esprit de collaboration s'est également manifesté dans la relation éminemment constructive liant le conseil et l'équipe de direction. Remplissant avec talent leur rôle respectif, les deux instances se sont mutuellement épaulées, permettant à l'institution de multiplier les réalisations porteuses.

La versatilité et le professionnalisme des équipes ont également été déterminants dans l'atteinte d'un équilibre grâce auquel le Grand Théâtre est plus que jamais en position de remplir un rôle crucial dans sa communauté. Comme l'a confirmé la revue de mandat complétée cette saison par la firme conseil Mallette, cet équilibre est perceptible à tous les niveaux; l'exercice a en effet démontré que notre grande institution est en pleine maîtrise de sa mission, tant en termes de gouvernance et d'organisation, que de gestion et de performance.

Cette maîtrise s'est traduite, au cours de la saison, par des performances de très haut niveau – tant quantitatives que qualitatives –, par un taux élevé de satisfaction des spectateurs et des artistes, de même que par la stabilisation du financement public, démonstration tangible de l'importance accordée à notre mission par l'État québécois.

La saine progression de projets majeurs a également constitué un excellent indice de la maturité et de la rigueur de l'institution. À l'approche de sa 50^e saison, le Grand Théâtre a continué de consacrer une part de ses énergies à se renouveler : renouvellement architectural qui, dès 2018-2019, aura doté l'édifice d'un écrin de verre destiné à assurer sa pérennité et celle de la murale monumentale qu'il abrite; et renouvellement technologique, de façon à demeurer innovant dans le contexte de révolution numérique ayant cours depuis quelques décennies en arts de la scène.

Visant l'intégration des technologies numériques dans les pratiques artistiques et dans l'expérience des spectateurs, les travaux menés en 2017-2018 se poursuivront eux aussi au cours de la prochaine saison. À terme, ils feront du Grand Théâtre un espace toujours plus rassembleur placé à l'enseigne de l'interactivité, de l'immersion et de la découverte de formes artistiques novatrices.

À une époque où, tout autour de la planète, la polarisation des points de vue mine le sentiment d'appartenance à la communauté, nos sociétés démocratiques doivent pouvoir s'appuyer sur des institutions rassembleuses et génératrices de sens, de cohésion sociale et d'identité collective. La culture, reconnue comme un des piliers du développement durable, a un rôle important à y jouer. Au sein de la société québécoise, le Grand Théâtre entend poursuivre son rôle rassembleur avec toujours plus de justesse.

À tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, contribuent à la poursuite de cette mission, je désire témoigner ma profonde reconnaissance. Merci notamment à mes collègues du conseil d'administration, aux membres de l'équipe de direction, à l'ensemble du personnel et à tous nos partenaires. Et en notre nom à tous, je tiens à remercier le gouvernement du Québec et le ministère de la Culture et des Communications, pour l'appui éclairé qu'ils fournissent au Grand Théâtre.

Carole Thiberge
CAROLE THÉBERGE, ASC

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Carole Théberge, ASC •

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 27 mars 2023

Administratrice de sociétés certifiée, Carole Théberge a été députée de Lévis et ministre de 2003 à 2007 puis vice-présidente administration et communications à la CSST jusqu'en 2013. Active, dynamique et très impliquée depuis plus de 25 ans auprès d'organismes socio-économiques ainsi qu'auprès de ceux qui visent à promouvoir la région de Québec, elle a été, notamment, coprésidente de la Campagne Centraide Québec 2001, présidente du Conseil de Sports Internationaux de Québec, présidente de la 44^e présentation du Carnaval de Québec. Directrice de la commercialisation et des relations publiques à la Société du Théâtre Capitole de Québec, directrice conseil chez Optimum relations publiques, et vice-présidente administration et communications à la CSST, elle est récipiendaire du prix « Femmes de mérite YWCA » 2010 pour l'ensemble de sa carrière. Elle siège également à l'Institut national du sport du Québec et à Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Elle agit à titre de Lieutenant-colonel Honoraire du 6^e Régiment d'artillerie de campagne (RAC) des Forces armées canadiennes.

Vice-Présidente

Louise Clément, Adm.A., MBA •

Nomination : 13 juin 2012

Fin du mandat : 27 mars 2022

Louise Clément œuvre dans les domaines de la gestion stratégique et du management. Elle occupe actuellement le poste de directrice régionale chez SPB Psychologie organisationnelle, une entreprise qui aide les organisations dans l'élaboration de stratégies de croissance et de performance ainsi que dans la gestion des talents pour soutenir l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Coeur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec. Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine et d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. Elle a siégé comme administratrice sur divers conseils d'administration dont celui de la Fondation

de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi qu'à l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

Trésorier

Gilles Moisan, FCPA, FCA ••

Nomination : 16 janvier 2007

Fin du mandat : 27 mars 2022

Gilles Moisan, comptable professionnel agréé, a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activités diversifiés (transport, santé, télécommunication, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Il a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec – secteur culture jusqu'en juin 2011, président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main jusqu'en 2012 et administrateur, président et directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec pendant de nombreuses années.

Secrétaire

Sophie Lefrançois, avocate, ASC, C. Dir. •

Nomination : 28 mars 2018

Fin du mandat : 27 mars 2022

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois occupe le poste de secrétaire corporative et conformité chez Aéroport de Québec inc. depuis 2009. Elle siège au conseil d'administration du CHU de Québec – Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité de recherche, enseignement et évaluation, la vice-présidence du comité de vérification en plus d'être membre du comité de gouvernance et d'éthique. Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. Elle est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne notamment, le droit des obligations, des sociétés par actions, de l'entreprise, des PME ainsi que les valeurs mobilières. Très active en philanthropie elle a assumé notamment la présidence d'honneur d'une campagne de financement de la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec en 2017.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification



De gauche à droite : **Alan Lake Factori(e)** • **Simon Leblanc** • **Boucar Diouf** • **Daniel Bélanger**

Président-directeur général

Gaétan Morency, M. Sc.

Nomination : 27 juillet 2015

Fin du mandat : 26 juillet 2020

Cadre supérieur au sein des industries et des milieux culturels à l'échelle internationale et engagé dans leur développement depuis plus de 35 ans, Gaétan Morency est un promoteur convaincu du positionnement des arts et de la culture au cœur du développement durable de nos communautés et un visionnaire à l'origine de plusieurs projets culturels audacieux qui font maintenant école dont notamment la TOHU, la Cité des Arts du Cirque de Montréal. Il a été, entre autres, directeur général de l'ADISQ (1987-1992) et vice-président au Cirque du Soleil (1992-2012). Il a siégé à de nombreux conseils d'administration dont celui de la SODEC (1995-2004), de la TOHU (2000-2015), de Culture Montréal (2002-2015) et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (1999-2005). Il siège actuellement au conseil de Les Arts et la Ville qui réunit le milieu des arts et celui des villes et municipalités dans le but de promouvoir et protéger la vitalité culturelle et artistique au niveau local. Il est détenteur d'une maîtrise en management stratégique de l'École des hautes études commerciales.

Miriam Bard-Dumont, M.A.

Nomination : 28 mars 2018

Fin du mandat : 27 mars 2022

Avec un parcours riche et varié, Miriam Bard-Dumont apporte 17 ans d'expérience en gestion de projets, marketing et communications. Ayant occupé des postes clés pour des employeurs tels que Radio-Canada, l'agence de publicité Brad, la Ville d'Edmonton, le gouvernement de l'Alberta, le Cabinet de relations publiques NATIONAL et le studio d'animation Squeeze, elle met sa passion, sa rigueur et son réseau au service des projets dans lesquels elle s'implique. Cofondatrice de Noctura, elle dirige le studio de divertissement numérique pour créer des expériences immersives, environnements interactifs, parcours illuminés et projections d'images. Fière ambassadrice de La Ruche, elle participe au rayonnement de la communauté d'affaires de Québec. Miriam détient un baccalauréat en communication et une maîtrise en science politique, ainsi qu'une créativité et une énergie contagieuses.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification

Andrée Couture, CPA, CA ••

Nomination : 15 mars 2017

Fin du mandat : 14 mars 2021

Comptable professionnel agréé comptant plus de 35 ans d'expérience, Andrée Couture exerce ses activités dans le domaine du financement commercial. Jusqu'à tout récemment elle a occupé le poste de directeur Solutions de financement au sein d'une importante institution financière. Auparavant, elle a été à l'emploi d'importantes firmes comptables dans les secteurs de l'expertise financière et comptable et de la juricomptabilité. Elle a siégé de 1999 à 2015 au conseil d'administration de Le Groupe Danse Partout Inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec. Elle a également siégé au comité exécutif à titre de trésorière.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC ••

Nomination : 3 juin 2015

Fin du mandat : 2 juin 2019

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours au programme collégial de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiments au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPG depuis 1994, où il occupe le poste de vice-président aux affaires professionnelles depuis 2003. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

François Taschereau

Nomination : 1^{er} novembre 2006

Fin du mandat : 27 mars 2022

François Taschereau est un homme d'affaires et musicien. Il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires. Maintenant à la tête des Productions Tashiro, il produit des disques et spectacles et anime le studio de yoga Tashiro à Québec. Il a siégé pendant 20 ans au conseil d'administration de la société 4d arts Lemieux Pilon. Il a aussi siégé aux conseils d'administration de la société de jeux vidéo Sarbakan, du Festival des musiques sacrées de Québec et du Carrefour international de théâtre de Québec.



De gauche à droite : **Adib Alkhalidey** • **Alex Nevski symphonique** • **Les Grands Ballets Canadiens de Montréal** • **Gabrielle Shonk**



ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de neuf membres dont le président du conseil et le président-directeur général. Au 31 août 2018, huit des neuf membres en place sont indépendants. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec. Au cours de l'exercice 2017-2018, le conseil d'administration a siégé à quatorze reprises.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique, à la gouvernance et à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses membres et de ses comités. De plus, il s'assure de la mise en place des politiques des ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétences, des critères d'évaluation du président-directeur général, ainsi que de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'exercice 2017-2018, le comité a tenu quatre rencontres portant essentiellement sur :

- l'analyse des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités et autoévaluation des administrateurs;
- l'évaluation du président-directeur général;
- l'analyse des opportunités soulevées à la revue de mandat de la Société et son suivi;
- l'analyse et la recommandation au conseil d'administration d'un plan d'organisation de la relève de la Société;
- l'analyse et la recommandation au conseil d'administration d'un plan d'embauche;
- l'analyse et la recommandation au conseil d'administration de l'adoption du mandat de négociation de la convention collective relative au personnel d'accueil;
- l'élaboration d'un outil de suivi des obligations de la Société;

- la révision du code de déontologie des administrateurs de la Société;
- l'élaboration d'un protocole d'accueil pour les membres du conseil d'administration;
- l'élaboration et la mise en place d'un programme de formation continue pour les membres du conseil d'administration.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes, et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne. Au cours de l'année, le comité a tenu quatre séances qui ont porté principalement sur les sujets suivants :

- la prise de connaissance du plan de vérification pour l'exercice 2016-2017;
- l'examen des états financiers au 31 août 2017 avec le vérificateur général;
- l'assurance de l'indépendance des auditeurs externes;
- l'analyse du budget 2017-2018 et sa mise à jour;
- l'analyse du rapport sur la politique de financement des services publics et la recommandation au conseil d'administration;
- l'analyse du budget 2018-2019;
- la mise à niveau de la gestion des risques et de son processus;
- l'analyse et la recommandation au conseil d'administration des lignes internes de conduite pour la gestion contractuelle.

Le comité a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

Les démarches relatives à l'élaboration du plan d'optimisation des ressources s'amorceront en 2018-2019.

AUTRES COMITÉS

L'engagement des membres du conseil d'administration a été manifeste par leur participation à de nombreuses rencontres aux sous-comités du conseil d'administration dont le comité de construction, le comité de révision de la revue de mandat, le comité de planification stratégique et le comité du numérique.



De gauche à droite : **Notre Dame de Paris • Hommage à Vienne • Chœur en Supplément’Air**



	Conseil d’administration	Comité de gouvernance, d’éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
RÉUNIONS	14 séances dont 6 régulières et 8 spéciales	4 séances	4 séances
Administrateurs			
Carole Théberge	14/14	4/4	3/3
Louise Clément	12/14	4/4	–
Gilles Moisan	14/14	–	4/4
Sophie Lefrançois*	5/6	1/1	–
Miriam Bard-Dumont*	6/6	–	–
Andrée Couture	11/14	–	3/4
Richard Legendre	13/14	–	1/1
Madeleine Nadeau**	5/8	–	–
François Taschereau	12/14	2/3	–
Gaétan Morency	14/14	4/4***	4/4***

* Mandat accordé en cours d’exercice

** Fin de mandat en cours d’exercice

*** Assistance à titre d’invité

RÉMUNÉRATION

CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les membres du conseil d’administration, à l’exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d’emploi du président-directeur général sont établis par décret, par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société

	Rémunération totale ²
Président-directeur général Gaétan Morency ¹	163 025 \$
Directeur de l’administration Marc Girard	124 303 \$
Directeur de la programmation Michel Côté	113 468 \$
Chef des services scéniques Michel Desbiens	101 579 \$
Chef du service de l’immeuble Albani Boudreau	100 053 \$

1 Le salaire annuel du président-directeur général est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d’emploi supérieur à temps plein.

2 La rémunération totale inclut le salaire de base et les autres avantages imposables. S’il y a lieu, elle inclut également le versement des maladies et des vacances.

RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stéphane Bourgeois



Chaque automne, la préparation du rapport annuel de la Société du Grand Théâtre constitue l'occasion de revenir sur la saison qui s'achève afin d'en tracer le portrait le plus représentatif. À travers le feu roulant d'activités qui anime l'équipe, c'est un des moments de l'année où nous prenons le temps de mesurer le chemin accompli au cours des douze derniers mois, dans le but de nourrir la poursuite de notre mission de démocratisation des arts de la scène. À l'issue de la saison 2017-2018, cet exercice s'accompagne encore une fois d'un fort sentiment de satisfaction en raison des résultats obtenus.

Une saison d'abondance

Si l'on devait recourir à un seul mot pour caractériser cette 47^e saison, on pourrait certainement parler d'*abondance*. Abondance d'activités artistiques d'abord, avec un total de 387 représentations offertes entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018, ce qui représente une hausse de près de 16 % par rapport à la saison précédente. Tout au long de l'année, ce foisonnement de propositions artistiques s'est traduit par une très grande diversité des disciplines, des genres et des styles, grâce à laquelle nous avons rejoint des publics fort variés, tant par leurs intérêts que par les générations auxquelles ils appartiennent. Ce souci de rejoindre tous les publics est au cœur de la mission d'accessibilité confiée à notre grande institution par le gouvernement du Québec, une mission à laquelle nous souscrivons avec conviction.

L'abondance d'activités s'est également manifestée tout autour du Grand Théâtre, dans le cadre du vaste chantier de réfection de l'enveloppe extérieure de l'édifice, un projet exceptionnel visant à assurer la pérennité du legs architectural de l'architecte Victor Prus ainsi que la sauvegarde de la murale monumentale conçue et réalisée par le sculpteur Jordi Bonet.

Malgré cet imposant chantier, l'abondance s'est aussi manifestée en termes d'affluence, puisque 303 398 spectateurs ont répondu aux propositions artistiques à l'affiche, soit une hausse de 24 % par rapport à la saison 2016-2017. Le taux d'assistance est ainsi passé à 81 %, un résultat remarquable qui excède largement les moyennes nationale (75,1 %) et régionale (76,5 %) en arts de la scène. S'il est clair que les efforts consentis à l'atténuation des inconvénients du chantier ont permis d'assurer un maintien optimal de nos activités, il ne fait aucun doute que la qualité de la programmation figure au premier rang des motivations

ayant poussé les amateurs d'arts de la scène à nous rejoindre soir après soir. Tel que le rapport du directeur de la programmation en fait foi dans ces pages, le niveau de la 47^e saison artistique proposée en nos murs avait tout pour séduire et combler les spectateurs les plus exigeants.

À cet égard, un sondage mené systématiquement pendant l'année auprès de la clientèle des productions externes ainsi que des présentations et coprésentations du Grand Théâtre a fourni des données particulièrement révélatrices. On y apprend notamment que 37,62 % des répondants se sont déclarés satisfaits du spectacle auquel ils ont assisté, et que 54,84 % des répondants se sont déclarés extrêmement satisfaits, pour un total de 92,46 %. De même, au chapitre de la satisfaction expérience-client, les spectateurs extrêmement satisfaits comptent pour 37,93 % et les très satisfaits pour 56,70 %, pour un total de 94,63 % des répondants.

À une époque où la multiplication des salles de spectacle et le foisonnement d'offres nouvelles sur Internet entraînent un accroissement considérable de la compétition pour l'attention du public, ces résultats remarquables constituent pour toute l'équipe un encouragement à poursuivre le travail mené jour après jour pour faire vivre aux citoyens des expériences enrichissantes et émouvantes.

Bien entendu, l'ensemble de ces effets positifs est aussi le fruit du travail accompli par nos partenaires et complices. Alors que les présentations et coprésentations du Grand Théâtre ont totalisé 23,25 % de la programmation, les spectacles présentés par les producteurs externes ont représenté 36,44 % de la proposition artistique totale, tandis que les programmations conçues par les organismes résidents – Théâtre du Trident, Orchestre symphonique de Québec, Opéra de Québec, Club musical de Québec – ont compté pour 40,31 % de l'offre globale.

Comme on le verra dans la suite de ce rapport, l'abondance d'activités s'est manifestée à tous les niveaux de l'organisation, tant pour achever des démarches engagées au cours des saisons précédentes, que pour initier des démarches qui seront poursuivies dans le cadre des saisons futures. À travers l'ensemble de tous ces gestes porteurs, le Grand Théâtre se développe constamment et accroît sa participation à l'enrichissement culturel et social de la capitale nationale et de ses citoyens.



De gauche à droite : **Papa Roach • Jean-François Bélanger • Alexandre Poulin**

Un joyau dans un écrin de verre

Au cours de la saison 2017-2018, les citoyens qui se sont joints à nous et aux artistes présents dans nos salles ont été à même d'observer, sur tout le pourtour de l'édifice du Grand Théâtre, le développement progressif d'une œuvre architecturale unique. À l'issue d'un processus ayant nécessité la contribution des meilleures équipes de professionnels, le chantier de réfection des murs extérieurs a franchi une étape cruciale, avec l'arrimage de la structure d'acier sur laquelle seront fixés les 900 panneaux de verre qui protégeront le béton des conditions climatiques rigoureuses propres à notre climat nordique.

À la fois étonnamment discrète et d'une solidité exceptionnelle, cette structure a été conçue de manière à remplir sa fonction porteuse essentielle tout en se dérobant élégamment aux regards. Cela permettra à l'écrin de verre de mettre en évidence le profil architectural caractéristique de l'édifice conçu au cours des années 1960 dans le style brutaliste qui était alors en vogue, et dont la colline Parlementaire constitue une vitrine particulièrement représentative. Situé de manière à constituer le point final de la colline Parlementaire en son extrémité ouest, le Grand Théâtre deviendra, grâce à son écrin de verre, le symbole architectural de la rencontre entre les idéaux de la Révolution tranquille et le savoir-faire québécois qu'elle a rendu possible.

Unique tant par sa conception que par les moyens mis en œuvre pour sa réalisation, ce geste architectural suscite beaucoup d'intérêt en raison de son caractère novateur et de son potentiel d'application à de nombreux édifices de style brutaliste qui devront faire l'objet de mesures réparatrices et protectives au cours des prochaines années. Depuis l'été 2018, une équipe de tournage œuvre à la production d'un documentaire en cinq parties qui documentera l'histoire de l'édifice et du projet en cours.

À travers des images d'archives, des images du chantier et des entrevues avec les principaux participants à la conception et à la réalisation du nouvel écrin de verre, ce documentaire fixera à la fois une expérience architecturale inédite et novatrice, de même qu'un moment clé dans l'histoire d'un édifice emblématique du renouveau culturel québécois amorcé voilà près de soixante ans.

Un Grand Théâtre interactif

Tandis que les travaux se poursuivaient à l'extérieur de l'édifice, la saison qui s'achève a permis à l'équipe de faire franchir plusieurs étapes significatives à notre projet Espace technologique. S'articulant autour de l'implantation d'un laboratoire de recherche et de développement en technologies interactives et immersives, ce projet de création, d'implantation et de partage d'applications transformera le Grand Théâtre en un lieu interactif novateur. Il contribuera ainsi à enrichir l'expérience des spectateurs tout en fournissant aux artistes de la scène et des arts technologiques plusieurs occasions d'expérimenter et d'appliquer leurs découvertes dans des contextes scéniques fréquentés chaque année par plus d'un quart de million de spectateurs.

Alors que la révolution numérique se poursuit dans les capitales et les métropoles de la planète, nous sommes heureux de contribuer à faire de Québec un centre d'innovation qui renouvellera les langages des arts de la scène. Ce projet s'inscrit directement dans les orientations du Plan culturel numérique du Québec.

Un milieu de vie en pleine évolution

La volonté de faire du Grand Théâtre un milieu de vie animé et attractif a continué d'être au cœur de nos préoccupations. Déjà, dans le contexte du Bar Le Détour, nous avons pu expérimenter la dynamique de cet espace vaste et ouvert qui, au terme du chantier de construction, deviendra le cœur même du projet Espace technologique. Le succès du Bar Le Détour en termes d'expérience-client et de revenus autonomes accrus nous indique déjà le bien-fondé de l'orientation qui prévaut dans la conduite de ce projet novateur. Nous avons par ailleurs procédé à une simulation de la programmation artistique future de cet espace, afin d'en évaluer le fonctionnement et de mesurer l'impact qu'aura l'Espace technologique sur l'opération du bar et sur les activités des salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie.

De plus, la saison 2017-2018 a été en partie consacrée à différentes étapes de développement des volets animation et restauration. La conception de la mise en espace des éléments du projet ayant été complétée (espace de création et de diffusion numérique, bistro-bar, cuisine, espace événements, scène et technologie), l'équipe a amorcé le développement du design et de l'ambiance souhaitée.



De gauche à droite : **Les Quatre Saisons d'André Gagnon • k. d. lang • Diana Krall**

Enfin, à la suite de démarches visant à renouveler l'offre d'hospitalité et à trouver un partenaire optimal pour maximiser le potentiel du projet, nous avons conclu une entente avec Le Cosmos, une entreprise solide et expérimentée dans l'opération de lieux liés à la présentation de spectacles. Ce nouveau partenaire sera en charge du service de breuvages dans cet espace ainsi que dans l'ensemble du Grand Théâtre dès l'ouverture de la saison 2018-2019.

Les prochaines étapes prévues dans le cadre de ce projet viseront la finalisation du concept de cuisine et de restauration, la réalisation des plans et devis, la préparation de l'échéancier des travaux de réalisation et, bien sûr, le développement de la programmation.

Billetterie

Un des axes de développement déclinés dans le plan d'action 2016-2018 du Grand Théâtre visait à développer le potentiel de son système de billetterie en ce qui a trait à la mise en marché et à la fréquentation des lieux de diffusion partenaires. La saison qui s'achève aura été particulièrement féconde à cet égard, notamment au chapitre de l'actualisation et de la modernisation de la plate-forme de billetterie.

En ce sens, afin de se doter d'une technologie et des services marketing de qualité supérieure ainsi que d'améliorer la gestion des relations avec sa vaste clientèle, la Société a renouvelé son partenariat avec Admission/Ticketmaster Canada. Ainsi le Grand Théâtre a procédé, au printemps dernier, à une importante migration de son système de billetterie actuel vers la plate-forme Archtics, dont les avantages indéniables compensent déjà les efforts requis pour assurer une transition réussie à tous les niveaux.

Un potentiel d'affaires prometteur

Au chapitre du développement des affaires, le Grand Théâtre a vu son fort potentiel confirmé par une étude externe visant à déterminer la valeur précise des commandites pouvant découler de sa programmation saisonnière ainsi que de ses présentations et coprésentations. Dans le même ordre d'idées, nous avons complété l'évaluation des propriétés du GTQ pouvant faire l'objet d'alliances de marques. Cette avenue, qui recèle un fort potentiel, permet d'envisager d'importants revenus autonomes qui pourront être affectés au développement de notre programmation et de nos relations avec la communauté ainsi qu'au financement d'activités spéciales.

Des complices au bénéfice de la relève

Depuis plusieurs années déjà, le Grand Théâtre de Québec et ses partenaires du réseau des institutions culturelles du gouvernement du Québec collaborent dans le cadre de projets multidisciplinaires et de stratégies promotionnelles conjointes. Au cours de la saison 2017-2018, nous avons participé, pour une deuxième année consécutive, à la tournée Destination Chanson Fleuve, un projet conjoint du Festival en chanson de Petite-Vallée, du Festival de la chanson de Tadoussac et des Francfolies de Montréal.

Réalisée conjointement par L'Ampli de Québec, le Service de la culture de la Ville de Québec, le Conservatoire de musique de Québec et le Grand Théâtre, l'Escale Québec de la tournée Destination Chanson Fleuve a fourni au public de Québec une occasion privilégiée de découvrir la relève de la chanson d'ici dans le cadre de ce parcours de formation, de création et d'expérimentation s'adressant aux jeunes auteurs-compositeurs-interprètes francophones.

Une présence significative dans la communauté

Cette année encore, de nombreux partenariats ont réuni le Grand Théâtre et plusieurs groupes et organismes issus de la collectivité, rassemblés autour de projets s'inscrivant sous le signe du développement durable et de l'épanouissement de notre communauté. Par ces gestes, notre institution a continué d'affirmer sa foi dans les bienfaits de l'engagement social des organismes à vocation culturelle.

Pour une troisième saison consécutive, le Grand Théâtre s'est allié aux Urbainculteurs et aux Loisirs Montcalm dans le cadre d'un partenariat des plus fertiles! Grâce à la récupération des bacs jusqu'alors situés tout autour de l'édifice, nous avons été en mesure d'accroître de 50% la surface cultivable du potager aménagé dans la cour intérieure du Conservatoire de musique, qui rappelons-le, avait déjà été doublée au cours de la saison précédente. Fruit du travail des bénévoles de Loisirs Montcalm, qui ont semé, planté, entretenu et procédé aux récoltes, 500 kilos d'espèces comestibles ont pu être distribuées par la conférence Notre-Dame du Chemin de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec à de nombreuses familles défavorisées de la région.

Pour la troisième année également, notre projet d'apiculture urbaine, réalisé avec le concours de la société d'apiculture urbaine Alvéole, a obtenu des résultats plus que satisfaisants. Comme ce fut le cas au cours de la saison précédente, les milliers d'abeilles hébergées dans



De gauche à droite : **Gérard Depardieu • Harry Manx • Damien Robitaille • Claude Dubois • GoGo Penguin**

le cadre du projet ont été relocalisées sur le toit de l'édifice abritant les Loisirs Montcalm, afin de protéger nos pensionnaires butineuses des effets indésirables du grand chantier déployé tout autour du Grand Théâtre ainsi que sur sa toiture. Poursuivant leur activité pollinisatrice, elles ont une fois encore fourni une abondante récolte, soit plus de 20 kilos d'un miel urbain qui tire sa saveur unique de la grande diversité d'espèces végétales cultivées sur la colline Parlementaire et aux alentours.

Les relations avec la communauté se sont aussi conjuguées sous le signe du développement de publics, à travers plusieurs activités de médiation culturelle visant à sensibiliser les citoyens à l'effervescence artistique de leur milieu de vie. De concert avec ses résidents et partenaires, le Grand Théâtre a participé très activement à la 22^e édition des Journées de la culture, accueillant 600 personnes venues apprécier la richesse d'émotion des arts de la scène.

En vertu d'un partenariat avec l'Orchestre symphonique de Québec, les Matinées de l'orchestre ont à nouveau permis à plusieurs groupes scolaires et à de nombreux groupes d'enfants de milieux populaires de vivre des expériences musicales particulièrement inspirantes. De plus, les très populaires séries Midis Musique – fruit d'un partenariat avec le Conservatoire de musique de Québec – et Croissants-Musique, de même que les causeries d'avant spectacle ont fourni à des milliers de citoyens plusieurs occasions de se familiariser avec les arts de la scène, dans le cadre de prestations intimes et d'échanges stimulants auxquels participaient tant des étudiants en musique que des artistes de renom.

Enfin, pour une deuxième année consécutive, le Grand Théâtre a accueilli, chaque dimanche d'été, des sessions de yoga offertes gratuitement à la communauté dans la cour du Conservatoire de musique. Attirant environ 150 participants chaque semaine, cette activité conviviale a de nouveau connu un franc succès.

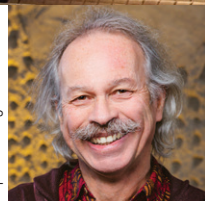
À l'approche d'une nouvelle saison artistique qui bénéficiera des réalisations nombreuses accomplies à tous les niveaux par l'ensemble de l'équipe, le Grand Théâtre est plus que jamais une institution en santé qui poursuit avec célérité la mission qui lui est confiée par l'État québécois. Au nom de tous mes collaborateurs, je tiens à remercier le ministère de la Culture et des Communications, pour son soutien indéfectible et son excellente collaboration au processus de mise à niveau du financement du Grand Théâtre, de même que les membres de son équipe. Il me fait également plaisir d'adresser nos remerciements aux membres du Conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec, pour leur travail soutenu et l'excellente collaboration qu'ils offrent à l'équipe de direction.

Je souhaite également remercier toute l'équipe du Grand Théâtre, dont l'expertise, le talent et l'engagement ont permis à notre institution de relever des défis majeurs à maints égards et de maintenir sa réputation d'excellence tout en remplissant sa mission essentielle. En terminant, j'aimerais souligner la confiance dont ont témoigné, tout au long de la saison, les artistes et leurs équipes, ainsi que les citoyens qui ont rempli nos salles afin de vivre des moments inoubliables. Grâce à la complicité des uns et des autres, le Grand Théâtre de Québec demeure un des hauts lieux de partage d'expériences artistiques stimulantes et émouvantes au Québec et en Amérique francophone. Merci de votre confiance!

GAÉTAN MORENCY

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION

Stéphane Bourgeois



À la faveur d'une autre saison faste, le Grand Théâtre a su faire profiter le public de la grande région de Québec d'un large éventail de spectacles offrant à la fois une remarquable variété de propositions artistiques et un gage essentiel de qualité. Demeurant à l'affût de toutes les nouvelles tendances, nous avons continué d'appuyer nos choix de programmation sur la qualité des spectacles élaborés par les créateurs. Cela nous a permis de proposer au public ce qui se fait de mieux dans chaque discipline.

Fidèle à son orientation artistique, le Grand Théâtre a fourni une vitrine de choix à la chanson ainsi qu'à l'humour et aux variétés. Cette programmation tous azimuts a fait la part belle tant aux talents consacrés qu'aux artistes émergents. Entre valeurs sûres et nouveautés, il y a aussi eu tous les créateurs qui, déjà, sont en pleine ascension et qui écrivent et composent les classiques de demain.

Si la chanson québécoise fut une fois de plus une des grandes vedettes de la programmation, le Grand Théâtre a aussi fourni au public des rencontres avec des artistes canadiens et internationaux œuvrant en chanson et en jazz, de même qu'avec les meilleurs humoristes québécois. Il a ainsi attiré des publics diversifiés et de tous âges, conformément à son mandat.

Clef de voûte de la mission confiée au Grand Théâtre, la diversité de l'offre culturelle a pu s'appuyer, cette année encore, sur la complémentarité et la complicité établies avec nos nombreux partenaires régionaux et nationaux. Issues de tous ces partenariats, les coproductions et coprésentations constituent une avenue fertile dont les amateurs d'arts de la scène de la région ont encore une fois été les premiers bénéficiaires.

Ainsi que l'a démontré l'affluence en salle, les efforts déployés au cours de la saison en termes de diffusion ont rencontré un franc succès auprès du public qui a participé massivement aux nombreuses activités inscrites à la programmation. Ces efforts ont également valu au Grand Théâtre le Félix du Diffuseur de spectacles de l'année, décerné par l'industrie musicale québécoise dans le cadre des Galas de l'ADISQ, une distinction qui témoigne de la justesse du travail accompli par tous les membres de l'équipe!

LA CHANSON ET LA MUSIQUE D'ICI

Parmi les nombreux spectacles qui ont fait salle comble au cours de cette saison bien remplie, mentionnons celui de Pierre Lapointe qui a captivé l'auditoire trois soirs durant à la salle Octave-Crémazie, avec un répertoire inspiré et une scénographie spectaculaire. Daniel Bélanger a, pour sa part, continué de nous éblouir avec deux représentations de son incroyable *Paloma*.

Tire le Coyote, Émile Proulx-Cloutier – tous deux à deux reprises –, Les Charbonniers de l'enfer, Alexandre Poulin, QW4RTZ et Daniel Lavoie ont également attiré des foules considérables. Comme on a pu le constater, peu importe le style pratiqué, le public était au rendez-vous. Une fois de plus, un constat s'impose: au final, seule l'excellence compte!

En 2017-2018, le légendaire Claude Dubois a présenté six représentations supplémentaires, à guichets fermés, de son plus récent spectacle. En ces temps où la chanson se heurte à des obstacles de diverses natures, c'est un véritable exploit et une source d'inspiration pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine.

Au niveau des découvertes, les chanteuses Gabrielle Shonk et Roxane Bruneau ont démontré que le talent sur les planches est plus que jamais protéiforme: que ce soit pour une voix suave ou une présence scénique éclatante, le public sait encore s'y reconnaître.

La saison fut marquée par plusieurs moments de grâce, notamment avec Damien Robitaille et son spectacle le plus abouti en carrière, Yann Perreau, venu offrir une nouvelle mouture de *Perreau & la Lune*, spectacle à la fois intimiste et immense qui, dix ans plus tôt, lui avait valu le Félix de la meilleure mise en scène, et Alexandre Désilets, qui a eu recours à une grande formation pour présenter de géniales réinterprétations de son répertoire. Chacun, à sa façon, a de nouveau prouvé toute l'étendue de son talent.

Passé maître dans l'art de créer de longues improvisations où se rencontrent et s'épousent une grande richesse lyrique, une sensibilité pop et un jeu minimaliste envoûtant, le pianiste Jean-Michel Blais a fait sensation à la salle Octave-Crémazie avec son dernier opus, *Dans ma main*. Un autre grand moment de la saison nous fut offert sous forme d'une redécouverte de l'œuvre d'André Gagnon, un des compositeurs québécois les plus féconds de sa génération, dont l'œuvre est jalonnée de succès tant ici qu'à



De gauche à droite : **Alexandre Désilets • Daniel Lanois • The Legend of Zelda**

l'étranger. De même, le spectacle du duo Piano Caméléons, fut un ravissement pour les mélomanes, avec des interprétations créatives de chefs-d'œuvre bien connus du répertoire classique, agrémentées d'improvisations dignes des meilleurs pianistes de jazz.

LA CHANSON INTERNATIONALE

En chanson internationale, le Suédois d'origine argentine José González a ravi les spectateurs au cours d'une prestation éblouissante qui a permis d'apprécier ses talents de mélodiste et de chanteur. Devenu l'une des références majeures du folk indé international, il a partagé avec un public ravi ses chansons inoubliables et ses interprétations étonnantes. Enfin de retour en nos murs, le grand Daniel Lanois, accompagné de ses musiciens américains, a offert une véritable leçon de musique aux mélomanes présents. Ce retour d'un des artistes et réalisateurs majeurs des trente dernières années fut l'occasion de retrouvailles chaleureuses et émouvantes tant pour les artistes que pour un public conquis d'avance.

Autre grand de la chanson d'aujourd'hui, Arthur H a ensorcelé son public avec un spectacle intimiste faisant autant place aux ballades d'amour qu'à la poésie urbaine issue de son imagination sans frontière. La saison fut aussi l'occasion d'une très belle rencontre entre le prolifique Harry Manx et les musiciennes du Quatuor Esca, au cours d'un spectacle transcendant, très zen, tout à l'image de ce créateur inspiré notamment par le folk, le blues et les ragas indiens. Hors les murs, le Grand Théâtre a également coprésenté, au regrette Cercle, le formidable chanteur anglais Piers Faccini qui a entraîné son public dans un voyage musical tout en nuances, fidèle à l'œuvre de ce grand auteur-compositeur-interprète italo-britannique.

LE JAZZ ET LE BLUES

En juillet 2018, les amateurs de jazz et de trip-hop ont eu droit, à la salle Octave-Crémazie, à deux joyaux de la nouvelle scène jazz d'Angleterre, qui font fureur partout sur la planète : l'étincelant trio GoGo Penguin, avec ses envolées à la fois lyriques et syncopées et ses sonorités hybrides électroacoustiques; et le dynamique quatuor Sons Of Kemet, hypnotique et vivifiant, mené par le charismatique saxophoniste Shabaka Hutchings. Autre visiteur de marque, le réputé bluesman américain Duke Robillard a prouvé son immense savoir-faire à la guitare électrique, rappelant d'admirable manière ce qui en fit, au cours des dernières décennies, un complice des plus grands, notamment Bob Dylan, David Grisman et Doc Pomus.

LA MUSIQUE DU MONDE

Sous l'impulsion de Kiya Tabassian, virtuose du satar et directeur artistique de l'ensemble montréalais Constantinople, le Grand Théâtre a mis sur pied une série de spectacles de musique du monde en coprésentant à quatre reprises cette formation en compagnie de quatre sommités de ce milieu : le clarinetiste syrien Kinan Azmeh, le flûtiste indien Shashank Subramanyam, la violoniste estonienne Maarja Nuut et le joueur de kamânche iranien Kayhan Kalhor.

LES CROISSANTS-MUSIQUE

Toujours aussi populaire et essentielle, la série Croissants-Musique a multiplié les occasions de découvertes mutuelles entre public et artistes, dans le cadre informel du foyer de la salle Louis-Fréchette. Originaire de Gaspésie et roulant sa bosse aux quatre coins du pays de même qu'en Europe, le duo Dans l'Shed est venu présenter son folk-americana devant un public enthousiaste. Le quintette Mismar a lui aussi connu un beau succès lors de sa venue, avec ses créations introspectives servies par une instrumentation originale dans un registre alliant jazz, musique de chambre et musique du monde.

Un autre beau succès des Croissants-Musique mettait en vedette le quatuor Jean-François Bélanger, qui présentait ses compositions inspirées des cultures traditionnelles du nord de l'Europe. Le public, très nombreux, s'est laissé emporter dans l'univers fantastique proposé par les quatre virtuoses. Très présente dans le paysage musical québécois, la jeune Lou-Adriane Cassidy a une fois de plus présenté un spectacle touchant, amusant et intense en compagnie d'excellents musiciens.

Avec la visite du poète et slameur Ivy, accompagné du groupe MISC, la force de frappe des mots s'est alliée à la richesse d'une musique organique pour célébrer la liberté et la créativité qui bouillonne en chaque être. La musique festive fut aussi à l'honneur lors de la venue des quatre musiciens survoltés de I Matti delle Giuncaie, dont les créations constituent une invitation à parcourir la planète musicale. Avec leur invité Fred Péloquin, ces Italiens débridés ont brillamment fait oublier la grisaille d'automne et transporté tous les spectateurs dans une grande fête de la vie.

LA DANSE

Du côté de la danse, les amateurs ont eu droit à une autre saison enlevante où éclectisme et virtuosité régnaient en maîtres. À l'approche du temps des fêtes, les six



De gauche à droite: **Nicolas Noël • Simon Gouache • Fred Pellerin • Les Charbonniers de l'enfer**

représentations du ballet *Casse-Noisette* des Grands Ballets Canadiens de Montréal ont attiré 10 600 personnes dans le cadre du rendez-vous bisannuel devenu un véritable rituel pour de nombreuses familles de la région.

L'heureux partenariat bien établi avec La Rotonde s'est poursuivi au cours de la saison dans le cadre de la coprésentation de deux spectacles de compagnies québécoises prestigieuses dont les quatre représentations ont fait courir les amateurs : l'Alan Lake Factori(e), qui présentait *Le cri des méduses*, œuvre pluridisciplinaire onirique inspirée d'un célèbre tableau de Géricault : *Le Radeau de la Méduse*; et Louise Lecavalier / Fou glorieux, dont la création, *Mille batailles*, a communiqué aux spectateurs son énergie intense livrée sous une forme simple et étonnamment attachante. Soutenus par des œuvres musicales riches et texturées, ces deux spectacles demeureront longtemps gravés dans les mémoires.

Le retour du mythique *Sutra* de la compagnie britannique Sadler's Wells fut un autre grand moment de la saison. Acclamée partout dans le monde, la légendaire chorégraphie de Sidi Larbi Cherkaoui met en scène dix-neuf moines bouddhistes et un danseur contemporain, accompagnés par cinq musiciens. Avec ses tableaux magnifiques, ses chorégraphies spectaculaires et ses moments émouvants livrés tout en finesse, cette sublime exploration de la philosophie des moines Shaolin a profondément touché le public.

Au cours de la saison, les Québécois ont également eu le privilège d'assister à la première mondiale de *Breath*, des Finlandais de la Tero Saarinen Company, qui met en vedette ce célèbre chorégraphe et danseur ainsi que l'extraordinaire accordéoniste Kimmo Pohjonen. La rencontre de ces deux créateurs mondialement reconnus a donné vie à une œuvre puissante, véritable dialogue entre danse et musique, qui depuis, poursuit sa lancée sur les scènes les plus prestigieuses.

L'HUMOUR

Toujours très populaires auprès du public québécois, les spectacles d'humour présentés au Grand Théâtre ont connu cette année encore un franc succès. En avril 2018, plus de 3 700 spectateurs ont applaudi à tout rompre les deux premières représentations du tout nouveau spectacle de Boucar Diouf, *Magtogoek*, présentées à la salle Louis-Frédette. Un magnifique hommage au fleuve Saint-Laurent

et à la culture québécoise! La saison a également été l'occasion de renouer avec le jeune et talentueux humoriste Adib Alkhalidey, venu offrir une dernière supplémentaire de son excellent spectacle, *Ingénu*.

LANCEMENTS DE DISQUES

Nouveau lieu à l'allure particulièrement conviviale et décontractée, le Bar Le Détour a accueilli plusieurs lancements de disques, notamment ceux de Tire le Coyote, du groupe Les Chercheurs d'or, du pianiste Martin Lizotte et de la harpiste Éveline.

BOURSE RIDEAU

Dans le cadre de l'événement annuel de la Bourse Rideau, le Grand Théâtre a accueilli, en coprésentation avec 3E et CoMotion, plusieurs vitrines mettant notamment en vedette le duo Milk & Bone, Matt Holubowski, Lou-Adriane Cassidy et Zen Bamboo.

LES RÉSIDENTS DU GRAND THÉÂTRE

Au cours de la saison 2017-2018, la contribution des organismes résidents à la programmation du Grand Théâtre a donné lieu à plusieurs événements qui ont fait courir les foules.

• L'Opéra de Québec et le Festival d'opéra de Québec

Pour sa huitième édition, le Festival d'opéra de Québec a présenté au public fervent d'art lyrique le chef-d'œuvre de Wolfgang Amadeus Mozart, *La Flûte enchantée*. Mise en scène par Robert Lepage, cette production d'envergure faisait appel à plus de deux cents artistes et artisans aux talents étonnants. Présenté à guichets fermés lors de ses quatre représentations, cet événement grandiose a attiré plus de sept mille spectateurs, venus de partout au Québec et au Canada.

Par ailleurs, l'Opéra de Québec a proposé au public, en saison régulière, une programmation variée mettant de l'avant des artistes de calibre international dont les prestations ont su ravir les amateurs d'art lyrique de Québec et de la région.



De gauche à droite : **Mario Cyr • The Wall Live Extravaganza • Arthur H**



• L'Orchestre symphonique de Québec

La saison 2017-2018 aura encore une fois permis aux mélomanes de Québec d'apprécier le talent des musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec et la grande qualité de ses artistes invités, issus autant de la scène internationale que de la scène canadienne.

Le répertoire exploré fut des plus variés, avec des œuvres phares de la musique symphonique comme les *Quatre derniers lieder* de Strauss, *Un requiem allemand* de Brahms et la *5^e Symphonie* de Beethoven, de même qu'avec des œuvres moins connues mais tout aussi majeures, telles la *8^e Symphonie* de Dvořák, *l'Ouverture et Bacchanale de Tannhäuser* de Wagner et la *Burlesque* de Strauss.

Toujours animé par la volonté d'élargir son public, l'OSQ a aussi offert des concerts populaires, notamment l'incontournable troisième édition de *Hollywood*, ainsi qu'une carte blanche à Alex Nevsky. De plus, le jeune public a pu s'amuser et découvrir la musique classique, dans le cadre de deux nouveaux concerts.

La collaboration de l'OSQ avec les étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval fut un autre grand succès, avec la présentation de la *Symphonie n° 1* de Mahler, première grande œuvre symphonique du compositeur viennois.

Enfin, des projets de grande envergure ont permis au public d'entendre des œuvres nouvelles ou rarement entendues à Québec. Parmi ceux-ci, le concert de clôture de la saison mettait en vedette les musiciens de l'OSQ dans un répertoire de musique française qui a su révéler toute la virtuosité des musiciens. Ce concert mémorable fut d'ailleurs capté en vue de la parution d'un disque intitulé *Gaieté parisienne*.

• Le Théâtre du Trident

Au Trident, la saison 2017-2018 s'est déroulée sous d'excellents auspices, avec un taux d'occupation de 84 %. Ainsi, 47 500 spectateurs ont assisté aux 112 représentations offertes dans la salle Octave-Crémazie. Avec cette autre saison faste, le Trident a continué d'accroître son bassin de spectateurs pour une cinquième année consécutive. Les sondages menés auprès de la clientèle ont d'ailleurs démontré que 92 % des répondants ont aimé *beaucoup* ou *passionnément* les spectacles à l'affiche.

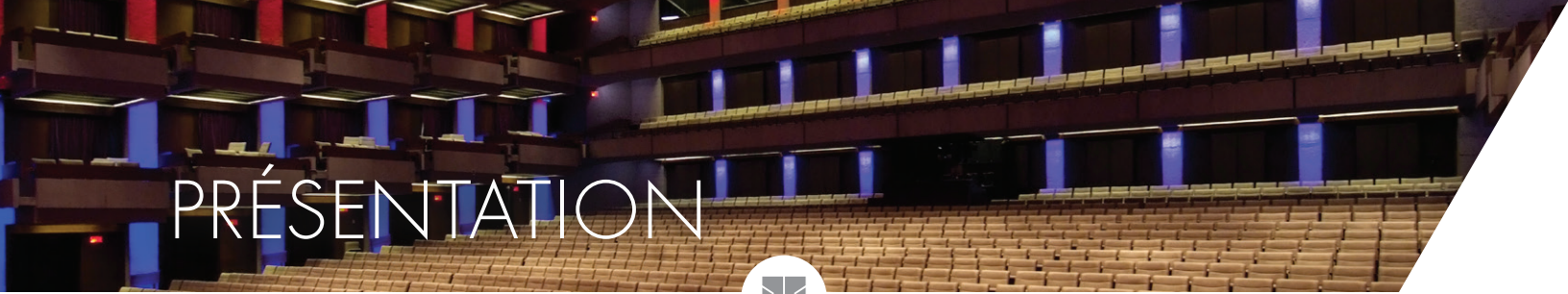
En marge des activités principales, les cinq ateliers des Étincelles de la créativité ont rejoint de nombreux enfants qui ont eu l'occasion d'expérimenter le processus créatif et de livrer le fruit de leur exploration aux parents. De plus, le public a pu participer aux dix rencontres d'avant et d'après-spectacle organisées pendant la saison.

• Le Club musical de Québec

Au Club musical de Québec, la saison s'est articulée autour de trois spectacles qui ont fait date. En ouverture de saison, le jeune pianiste Behzod Abduraimov a littéralement ébloui son public par sa virtuosité, son intensité et les accents poétiques émanant de son jeu maîtrisé, dans un programme particulièrement complexe. Pianiste remarquable et excellent communicateur, le Français Philippe Cassard a présenté un programme inspiré de l'œuvre et de l'esprit de Claude Debussy, livrant des pièces toutes en nuances qui ont brillamment démontré sa maîtrise et la puissance d'émotion de son jeu. Le récital de la soprano Sondra Radvanovsky fut une belle occasion pour les amateurs d'art lyrique d'entendre une des plus grandes voix de la planète, peu après un passage remarqué au Metropolitan Opera de New York.

Au terme de cette année riche et diversifiée qui a rejoint un très vaste public, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons élaboré la prochaine saison, en collaboration avec tous nos partenaires.

MICHEL CÔTÉ



PRÉSENTATION



MISSION

Depuis plus de 45 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1885 spectateurs et Octave-Crémazie, 510. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec et deux salles de répétition.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : le Club musical de Québec, l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident.

REVUE DES ACTIVITÉS



SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2017-2018

Salle Louis-Fréchette	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Opéra	3	15	21 451	90%	–
Concerts symphoniques	19	27	30 783	72%	–
Comédie musicale	1	17	27 514	88%	–
Récitals classiques	3	3	2 456	60%	–
Chanson francophone	1	2	2 401	66%	2
Musique du monde	1	1	200	100%	1
Danse	2	7	11 592	93%	7
Variétés	23	29	38 393	80%	5
Ciné-conférences	8	28	31 510	61%	–
Humour	4	13	23 972	100%	2
Exercices pédagogiques	2	2	645	100%	–
Fonctions privées	11	11	12 556	99%	–
Théâtre musical	1	6	6 207	56%	–
Jeune public	8	13	16 632	92%	1
	87	174	226 312	80%	18

Salle Octave-Crémazie	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Théâtre	8	116	48 830	87%	1
Chanson francophone	16	26	11 073	84%	25
Musique du monde	3	3	552	36%	3
Ciné-conférences	1	3	1 379	92%	–
Variétés	11	11	2 934	57%	11
Fonctions privées	2	2	1 004	100%	–
Humour	6	11	5 451	98%	1
Danse	4	6	1 769	68%	6
	51	178	72 992	84%	47

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	ASSISTANCE TOTALE	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	PRODUCTIONS PRÉSENTATIONS COPRÉSENTATIONS
Louis-Fréchette	226 312	174	80%	18
Octave-Crémazie	72 992	178	84%	47
SOUS-TOTAL	299 304	352	–	65
Foyer de la salle Louis-Fréchette	3 006	22	100%	20
Bar Le Détour	1 088	13	94%	5
SOUS-TOTAL	4 094	35	–	25
TOTAL	303 398	387	81%	90

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS	BAR LE DÉTOUR
Représentations	174	178	22	13
Montage, démontage et répétitions	79	46	–	–
TOTAL	253	224	22	13

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



La diversité des spectacles présentés au cours de la saison 2017-2018 sur les scènes du Grand Théâtre a donné lieu à des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue de nos activités, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène a encore une fois été au cœur de nos préoccupations, conformément à la mission qui nous est confiée.

Chanson et variétés

Fer de lance de notre programmation maison, l'univers de la chanson et des variétés a attiré un public nombreux qui a pu découvrir ou redécouvrir maints artistes et formations de renom œuvrant dans des genres distincts. Les générations montantes ont aussi eu de nombreuses occasions d'apprécier les artistes émergents de la francophonie qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

Salle Louis-Fréchette

Académie Saint-Louis
Académie Ste-Marie – Commission scolaire
des Premières-Seigneuries
André Sauvé et l'Orchestre symphonique de Québec
Boucar Diouf
Brit Floyd
Chœur en Supplément'Air
Chris de Burgh & Band
Concert amplifié
Daniel Bélanger
Daniel Lanois
Depardieu chante Barbara
Diana Krall
Edgar 2 et ses fantômes
Fred Pellerin
Hommage à Vienne
Jesse Cook
k. d. lang
Les Noël des idoles
Louis-José Houde
Nana Mouskouri
Nicolas Noël
Notre Dame de Paris
Papa Roach
Pink Martini
Selling England By The Pound
Shen Yun Performing Arts
Simon Leblanc
Tao
The Legend of Zelda
The Wall Live Extravaganza
Video Games Lives
Yes

Salle Octave-Crémazie

Adib Alkhalidey
Alexandre Désilets
Alexandre Poulin
Arthur H.
Claude Dubois
Constantinople et Kinan Azmeh
Constantinople et Shashank Subramanyam
Damien Robitaille
Daniel Lavoie
Duke Robillard Band
Émile Proulx-Cloutier
Gabrielle Shonk
GoGo Penguin
Harry Manx et le Quatuor Esca
Jean-Michel Blais
José González
Kayhan Kalhor et Kiya Tabassian
Lemire Verville
Les Charbonniers de l'enfer
Les Denis Drolet
Les Quatre Saisons d'André Gagnon
Louis T.
Maarja Nuut et Kiya Tabassian
Mario Cyr
Maxime Landry
Nicola Ciccone
Piano Caméléons
Pierre Lapointe
QW4RTZ
Roxane Bruneau
Simon Gouache
Simon Leblanc
Sons of Kemet
Tire le Coyote
Tocadéo
Yann Perreau

Hors les murs

Piers Faccini – Le Cercle Lab Vivant

Cour du Conservatoire de musique de Québec

Destination Chanson Fleuve 2018 – Escale Québec

De gauche à droite : **Émile Proulx-Cloutier • Chris de Burgh •
Le Noël des idoles • Les Denis Drolet**



Danse

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. Au cours de la saison 2017-2018, un public nombreux et exigeant a pu y découvrir des productions audacieuses qui ont su combler ses attentes. Représentatives des mouvances actuelles les plus marquantes, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes ont présenté un riche panorama des tendances internationales qui contribuent à définir la danse contemporaine.

Louise Lecavalier / Fou glorieux – *Mille batailles*
Alan Lake Factori (e) – *Le cri des méduses*
Tero Saarinen Company – *Breath*
Sadler's Wells – *Sutra*

Les Grands Ballets Canadiens de Montréal –
Casse-Noisette
Le Ballet de Québec – *La Belle au bois dormant*
Le Ballet national d'Ukraine – *Cendrillon*

Musique symphonique

Toujours cher au cœur des Québécois, l'Orchestre symphonique de Québec a poursuivi sa mission qui, depuis plus de cent ans, permet de faire connaître à un public mélomane des œuvres majeures du répertoire symphonique ainsi que les créations de compositeurs québécois, canadiens ou étrangers, portées par des solistes et un ensemble exceptionnels.

L'Orchestre symphonique de Québec

Lefèvre et le Concerto de Québec avec Fabien Gabel et Alain Lefèvre
Aimez-vous Brahms? avec Fabien Gabel et Karen Gomyo
Hommage à Bowie et Prince avec David Martin et la formation Jeans 'n Classics
Bertrand Chamayou joue Strauss avec Fabien Gabel et Bertrand Chamayou
Charlot et Mademoiselle Cello avec Nicolas Ellis
La Cinquième de Beethoven avec Samy Moussa et Pavel Gomziakov
Hollywood 3 avec David Nicolas Ellis, David Rompré et le Chœur de l'OSQ
Les mouvements du chœur avec Alain Trudel, David Rompré et le Chœur de l'OSQ
La Première de Mahler avec Fabien Gabel, Marianne Fiset, les étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval

Molière et Strauss – Le bourgeois gentilhomme avec Fabien Gabel, Jacques Leblanc et les étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Québec
Alex Nevsky symphonique avec David Martin et Alex Nevsky
Tchaïkovski dans la langue de Shakespeare avec Frank Zielhorst
Tchaïkovski face à son destin avec Fabien Gabel et Alexandra Dariescu
Roch Voisine, tout simplement avec Simon Leclerc et Roch Voisine
Le petit musicien avec Nicolas Ellis
La Septième de Beethoven avec Fabien Gabel et Nicolas Altstaedt
Le Requiem de Brahms avec Jacques Lacombe, Ellen Wieser, James Westman et le Chœur de l'OSQ
Ravel par Marc-André Hamelin avec Fabien Gabel et Marc-André Hamelin
Musique française avec Fabien Gabel

Récitals et concerts

Pour sa 127^e saison, le Club musical de Québec a une fois de plus fait honneur à sa réputation d'excellence en proposant une programmation qui a conquis de nombreux mélomanes.

Le Club musical de Québec

Philippe Cassard, pianiste
Sondra Radvanovsky, soprano et Anthony Manoli, pianiste
Behzod Abduraimov, pianiste

Opéra

Pour sa huitième édition, le Festival d'opéra de Québec a présenté au public fervent d'art lyrique le chef-d'œuvre de Wolfgang Amadeus Mozart, *La flûte enchantée*. Mise en scène par Robert Lepage, cette production d'envergure faisait appel à plus de 200 artistes et artisans aux talents étonnants. Présentée à guichets fermés lors de ses quatre représentations, plus de 7 000 personnes de partout au Québec et au Canada ont assisté à ce spectacle grandiose.

En outre, l'Opéra de Québec a proposé au public, en saison régulière, une programmation variée mettant de l'avant des artistes de calibre international qui ont su une fois encore ravir les amateurs d'art lyrique de Québec et de la région.



De gauche à droite: **José González • Le Ballet national d'Ukraine • Piano Caméléons**



L'Opéra de Québec

Rigoletto de Giuseppe Verdi
Carmen de Georges Bizet

Festival d'opéra de Québec

La flûte enchantée de Wolfgang Amadeus Mozart

Ciné-conférences

Les Québécois ont parcouru la planète sans même devoir quitter leur port d'attache, grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. D'un continent à l'autre, ces incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle ont dépayssé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs ravis.

Les Grands Explorateurs

Un thé au Japon
Texas, éternel et inattendu
Compostelle
Cuba, l'île de tous les espoirs
Afrique du Sud
Laos
La Côte Est en moto
La Croatie

Théâtre

Le Théâtre du Trident continue de s'ouvrir au répertoire théâtral mondial et aux œuvres récentes signées par des dramaturges d'ici et d'ailleurs dont l'écriture témoigne des préoccupations les plus actuelles. Porteur d'une mémoire théâtrale en développement constant, le Théâtre du Trident réaffirme d'année en année son attachement à une dramaturgie forte qui trouve un écho puissant dans le cœur du public québécois.

Le Théâtre du Trident

Five Kings – L'histoire de notre chute d'Olivier Kemeid
Le cas Joé Ferguson d'Isabelle Hubert
Quand la pluie s'arrêtera d'Andrew Bovell
Incendies de Wajdi Mouawad
Amadeus de Peter Shaffer

Les Mécènes – 22^e édition – Cabaret Trésors

Carrefour international de théâtre

La Nuit des taupes de Philippe Quesne
Parade des taupes
Cold Blood de Michèle Anne De Mey et Jaco Van Dormael et le collectif Kiss & Cry

Animation

Croissants-Musique

Poursuivant une tradition d'initiation musicale remontant aux origines du Grand Théâtre, la Société a présenté, les dimanches en matinée et en entrée libre, la très populaire série des Croissants-Musique, destinée à permettre à tous les Québécois de découvrir, dans des répertoires très variés, une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Trio Brasil avec Raoul Cyr, Richard Leduc et Bernard Ouellette
Dans l'Shed avec Éric Dion et André Lavergne
Quintette MISMAR soit Cédric Dind-Lavoie, Rémi Giguère, Annick Beauvais, Guillaume Bourque et Bertil Schulrabe
Quatuor I Matti delle Giuncaie soit Andrea Gozzi, Lapo Marliani, Francesco Ceri, Mirko Rosi accompagné de Fred Pélouquin
Jean-François Bélanger, Yann Falquet, Élisabeth Giroux et Bernard Ouellette
Lou-Adriane Cassidy accompagnée d'André Lavergne et de Vincent Gagnon
Ivy accompagné de Misc soit Jérôme Beaulieu, Cédric-Dind Lavoie et William Côté
Quatuor SHPIK soit Arnaud Spick-Saucier, Alex Dodier, Étienne Dextraze et Philippe Lussier-Baillargeon

Midis Musique

Toujours animée par la volonté de favoriser l'accès des citoyens aux arts de la scène, la Société du Grand Théâtre a de nouveau collaboré avec le Conservatoire de musique de Québec, dont les étudiants ont été invités à se produire devant public, à la faveur de rencontres qui ont permis aux uns d'approprier la scène et, aux autres, de découvrir la relève de demain.

David Echenberg, guitare et Benoît Gauthier, flûte
Alexandre Lavoie, percussion et Michaël Thériault, chant
Catherine Mailloux, violon et Rémi Langlois, saxophone
Simon Desbiens, violoncelle et Raphaël Plante-Héty, percussion
Laurianne Bouchard, alto, musique de chambre
Antoine Dubé, guitare et Agathe Herrmann, chant
Raphaël Plante-Héty, percussion et Gabriel Provencher, chant
Alexandre Lavoie, percussion et Andréanne Leclerc, chant
Musique de chambre



De gauche à droite : **Nicola Ciccone • Nana Mouskouri • Jean-Michel Blais • Maxime Landry • Sadler's Wells**



Journée de la culture

Pour une vingt-et-unième année consécutive, le Grand Théâtre a ouvert ses portes au public dans le cadre des Journées de la culture. Animé par un profond désir de percer les mystères des coulisses, les Québécois ont participé en grand nombre à cet événement offert en étroite collaboration avec nos organismes résidents.

Fonctions privées

Enfin, comme à chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activités ont choisi nos salles afin d'y présenter des événements privés faisant appel aux arts de la scène. Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre mettait son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et les accueillir dans des conditions optimales.

Ville de Québec, arrondissement Haute-Saint-Charles
avec Alexandre Barrette et Naomie Turcotte

Ville de Québec, arrondissement de Beauport avec
Alexandre Barrette

Portage

Ville de Québec, arrondissement de La Cité-Limoilou
avec Alexandre Barrette

Cérémonie de l'engagement de l'ingénieur

Fondation Cité Joie

Campus Notre-Dame-de-Foy

Gala des Ursulines – Fondation de l'École des Ursulines
de Québec

Camp musical du Conservatoire de musique de Québec

Vitrines / Bourse Rideau

Hommage à Michel Brazeau

Conseil du bâtiment durable du Canada

Lancements de saison et conférences de presse

Le Trident – Lancement de saison

Orchestre symphonique de Québec – Lancement
de saison

Bourse Rideau – Conférence de presse

Carrefour international de théâtre de Québec –
Conférence de presse

Tandem.mu – Conférence de presse

Société québécoise des infrastructures – Conférence
de presse

Lancements d'album

Tire le Coyotte

Les Chercheurs d'or

Martin Lizotte

Éveline

RESSOURCES HUMAINES



EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 32 postes au 31 août 2018. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Marketing et communications	3
Accueil	1
Billetterie	6
Sous-total	10
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	10
Sous-total	11
Direction de l'administration	
Administration	4
Immeuble	5
Sous-total	9
Total	32

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2018

DIRECTION GÉNÉRALE

Gaétan Morency*
Président-directeur général
Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICES À LA CLIENTÈLE

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Lucie Cloutier*
Chef de service
Caroline Fortin
Technicienne en information
Vanessa Ricard
Secrétaire

ACCUEIL

Geneviève Bergeron*
Chef de service

BILLETTERIE

Jean Lemieux*
Chef de service
Michèle Bilodeau
Adjointe
Élise Lapointe
Technicienne en administration
Manon Desrochers
Préposée aux ventes
Suzanne Huot
Préposée aux ventes
Geneviève Vaillancourt
Préposée aux ventes

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté*
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens*
Chef de service
Steve Simard
Technicien aux services scéniques
Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Nyco Desmeules
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Pierrie Ciguineau
Chef polyvalent

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Marc Girard*, CPA, CMA
Directeur de l'administration
Evelise Schiavon Mazon
Analyste financière
Hélène Lévesque
Technicienne en administration
Chantal Audet
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau*
Chef de service
Steeve Dombrowski
Électricien principal
Danny Labrie
Ouvrier certifié en entretien
Alexandre Picard
Électricien
Jacques Desbiens
Journalier

* Membre du comité de gestion

RESSOURCES FINANCIÈRES



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le président-directeur général,

GAÉTAN MORENCY

Le directeur de l'administration,

MARC GIRARD, CPA, CMA

Québec, le 15 janvier 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2018, l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société du Grand Théâtre de Québec n'a pas comptabilisé aux 31 août 2018 et 2017 à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société du Grand Théâtre de Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains*



autres transferts (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société du Grand Théâtre de Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée en milliers de dollars	
	2018	2017
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	32 657	23 392
Subventions reportées du gouvernement du Québec	32 032	22 308
Dettes nettes	(625)	(1 084)
Excédent cumulé	625	1 084
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	(3 034)	(2 727)
Virements des subventions reportées du gouvernement du Québec	2 575	2 200
Excédent annuel (2018) / Déficit annuel (2017)	(459)	527

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2018 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Christine Roy, CPA auditrice, CA

CHRISTINE ROY, CPA AUDITRICE, CA

Québec, le 15 janvier 2019

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018
(en milliers de dollars)



	2018 Budget	2018 Réal	2017 Réal
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement (note 5)	3 690	3 657	2 512
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	3 367	3 486	3 187
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	1 325	1 326	1 326
Billetterie	1 435	1 849	1 456
Services scéniques	1 227	1 333	1 201
Présentation de spectacles (note 6)	1 358	1 656	984
Location de salles	1 050	1 189	960
Stationnements	250	204	237
Commandite	8	7	18
Services à la clientèle	120	119	111
Intérêts	24	190	28
Remboursement de taxes municipales et scolaires		659	–
Autres	38	33	41
	13 892	15 708	12 061
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 829	3 999	3 667
Taxes municipales et scolaires	1 449	1 052	1 433
Énergies et assurances	466	443	440
Frais artistiques	925	1 079	678
Frais financiers (note 7)	490	452	461
Entretien et réparations de la bâtisse	512	544	538
Frais de vente de la billetterie	370	566	388
Publicité	255	240	265
Gardiennage	268	266	264
Achats, entretien et réparations d'équipements	173	175	156
Transport et communications	61	72	65
Fournitures	52	97	23
Honoraires professionnels	118	236	166
Location d'équipements	10	9	10
Stationnements	37	34	35
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	–	378	97
Amortissement des immobilisations corporelles	4 231	3 521	3 376
	13 246	13 163	12 062
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	646	2 545	(1)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018
(en milliers de dollars)



	2018	2017
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 030	3 031
Excédent (Déficit) annuel	2 545	(1)
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	5 575	3 030

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2018

(en milliers de dollars)



	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	4 312	1 838
Dépôts à terme (note 8)	762	1 018
Débiteurs	757	802
Remboursement de taxes municipales et scolaires à recevoir (note 19)	1 195	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 9)	172	166
	7 198	3 824
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 10)	19 804	9 959
Dépôts – sur vente de billets	3 199	3 396
Charges à payer et frais courus (note 11)	3 829	2 889
Intérêts courus	121	128
Subventions reportées du gouvernement du Québec	2 808	4 041
Dettes à long terme (note 12)	11 609	11 869
	41 370	32 282
DETTE NETTE	(34 172)	(28 458)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	350	492
Fournitures	95	92
Immobilisations corporelles (note 13)	39 302	30 904
	39 747	31 488
EXCÉDENT CUMULÉ (note 15)	5 575	3 030

Obligations contractuelles (note 14)

Événements postérieurs à la date des états financiers (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAROLE THÉBERGE, ASC
Présidente du conseil d'administration

GAÉTAN MORENCY
Président-directeur général

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018 (en milliers de dollars)



	2018 Budget	2018 Réel	2017 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	646	2 545	(1)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(31 938)	(12 297)	(6 477)
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles		378	97
Amortissement	4 231	3 521	3 376
	(27 061)	(5 853)	(3 005)
Variation des charges payées d'avance		142	(29)
Variation des fournitures		(3)	(2)
		139	(31)
Augmentation de la dette nette	(27 061)	(5 714)	(3 036)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(28 458)	(28 458)	(25 422)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(55 519)	(34 172)	(28 458)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2018 (en milliers de dollars)



	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) annuel	2 545	(1)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 521	3 376
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	378	97
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(1 326)	(1 326)
Ajustement relatif au remboursement des dettes à long terme	(3 051)	(2 744)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 16)	(975)	1 089
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 092	491
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(8)	(267)
Produits de cession de placements	264	258
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	256	(9)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 510)	(5 281)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(11 510)	(5 281)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	12 620	5 616
Remboursement des emprunts bancaires	(2 775)	(1 502)
Augmentation des dettes à long terme	2 791	1 519
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	12 636	5 633
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 474	834
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 838	1 004
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	4 312	1 838

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, C.I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

L'encaisse, les dépôts à terme, les débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir, le remboursement de taxes municipales et scolaires à recevoir et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les dépôts – sur vente de billets autres que les certificats cadeaux, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux, les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2017

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et des dépôts à terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIF

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit:

Bâtisse	30 ans	Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans	Équipement informatique	3 ans
Équipement technique de scène	10 ans	Terrain	non amortissable

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} septembre 2017, la Société a appliqué les cinq nouvelles normes suivantes :

Norme	Adoption
SP 2200, <i>Information relative aux apparentés</i>	Prospective
SP 3210, <i>Actifs</i>	Prospective
SP 3320, <i>Actifs éventuels</i>	Prospective
SP 3380, <i>Droits contractuels</i>	Prospective
SP 3420, <i>Opérations interentités</i>	Prospective

Le chapitre SP 3420 établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

Le chapitre SP 2200 définit un apparenté et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les opérations entre apparentés. Des informations à fournir sont requises sur les opérations entre apparentés et les relations sous-jacentes lorsque ces opérations ont été conclues à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées et ont, ou pourraient avoir, une incidence financière importante sur les états financiers.

Le chapitre SP 3210 fournit des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans la norme SP 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et établit des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. Des informations doivent être fournies sur les grandes catégories d'actifs non constatés. Lorsqu'un actif n'est pas constaté parce que le montant en cause ne peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, il faut mentionner les motifs sous-jacents.

Le chapitre SP 3320 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les actifs éventuels. Des informations doivent être fournies sur les actifs éventuels s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira.

Le chapitre SP 3380 définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. Des informations doivent être fournies sur les droits contractuels et comprendre une description de la nature et de l'ampleur des droits contractuels ainsi que de leur échéancier.

L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière de la Société. Les incidences se limitent, le cas échéant, à des informations présentées dans les notes complémentaires.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



4. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2018				2017
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec – fonctionnement	3 657	–	–	3 657	2 512
Subventions du gouvernement du Québec – immobilisations	–	–	3 486	3 486	3 187
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	1 326	1 326	1 326
Billetterie	1 849	–	–	1 849	1 456
Services scéniques	1 333	–	–	1 333	1 201
Présentation de spectacles	1 656	–	–	1 656	984
Location de salles	1 189	–	–	1 189	960
Stationnements	204	–	–	204	237
Commandite	7	–	–	7	18
Services à la clientèle	119	–	–	119	111
Intérêts	190	–	–	190	28
Remboursement de taxes municipales et scolaires	659	–	–	659	–
Autres	33	–	–	33	41
	10 896	–	4 812	15 708	12 061
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 999	–	–	3 999	3 667
Taxes municipales et scolaires	1 052	–	–	1 052	1 433
Énergies et assurances	443	–	–	443	440
Frais artistiques	1 079	–	–	1 079	678
Frais financiers	1	–	451	452	461
Entretien et réparations de la bâtisse	541	–	3	544	538
Frais de vente de la billetterie	566	–	–	566	388
Publicité	240	–	–	240	265
Gardiennage	266	–	–	266	264
Achats, entretien et réparations d'équipements	175	–	–	175	156
Transport et communications	72	–	–	72	65
Fournitures	97	–	–	97	23
Honoraires professionnels	236	–	–	236	166
Location d'équipements	9	–	–	9	10
Stationnements	34	–	–	34	35
Pertes à la radiation d'immobilisations corporelles	–	–	378	378	97
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	3 521	3 521	3 376
	8 810	–	4 353	13 163	12 062
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	2 086	–	459	2 545	(1)
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	(744)	156	3 618	3 030	3 031
SOLDE DE FONDS À LA FIN	1 342	156	4 077	5 575	3 030

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 203 355 \$ (2017: 1 278 765 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

6. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les revenus relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité pour un montant de 12 428 \$ (2017: 14 900 \$).

7. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 451 847 \$ (2017: 460 521 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 336 456 \$ (2017: 376 009 \$) et sur les emprunts bancaires de 114 969 \$ (2017: 83 495 \$).

8. DÉPÔTS À TERME

	2018	2017
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,10% et dont l'échéance est le 31 octobre 2018.	261	258
Dépôt à terme rachetable annuellement, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,90%. Ce taux est révisé annuellement.	251	250
Dépôt à terme rachetable annuellement, portant intérêt au taux de l'épargne à terme conventionnelle d'un an majoré de 0,70%. Ce taux est révisé annuellement.	250	250
Dépôt à terme portant intérêt au taux de 1,86% échu le 31 octobre 2017.	–	260
	762	1 018

La juste valeur est équivalente à la valeur comptable.

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice correspondent à 64 872 \$ (2017: 19 182 \$).

9. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La subvention à recevoir du gouvernement du Québec correspond aux intérêts courus sur les dettes à long terme ainsi qu'aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



10. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret, et ce jusqu'au 31 mars 2019, la Société à contracter des emprunts bancaires sous forme de marges de crédit remboursables à demande, relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 44 904 499 \$ (2017: 43 989 944 \$). De plus, ce décret autorise la société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts bancaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2017: 800 000 \$). Aux 31 août 2018 et 2017, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

	2018	2017
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 30 030 835 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	12 944	2 412
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 2 723 364 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	2 277	2 019
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 569 237 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	1 349	1 250
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 471 671 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	1 111	885
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 129 079 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	775	448
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 736 493 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	661	117
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 010 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	508	68
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 421 171 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	179	–
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 464 399 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	–	1 423
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 060 500 \$ portant intérêt au taux des billets grille.	–	1 060
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 277 750 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	–	277
	19 804	9 959

Au 31 août 2018, le taux préférentiel est de 3,70 % (2017: 2,95 %) et celui des billets grille 2,120 % (2017: 1,508 %).

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Créditeurs et frais courus	3 321	2 455
Salaires	235	186
Avantages sociaux	48	49
Provision pour les congés de maladie et les vacances	225	199
	3 829	2 889

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



12. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	Taux effectif	2018	2017
Taux fixe de 2,454 %, remboursable par versements annuels en capital de 251 626 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,60 %	2 249	–
Taux fixe de 1,893 %, remboursable par versements annuels en capital de 327 338 \$ jusqu'au 19 mars 2024.	2,04 %	1 954	2 278
Taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 645 852 \$ jusqu'au 16 juillet 2021.	3,28 %	1 932	2 574
Taux fixe de 2,961 %, remboursable par versements annuels en capital de 309 247 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023.	3,11 %	1 848	2 155
Taux fixe de 2,573 %, remboursable par versements annuels en capital de 130 082 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027.	2,72 %	1 163	1 292
Taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 119 614 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024.	3,41 %	834	952
Taux fixe de 2,698 %, remboursable par versements annuels en capital de 537 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018.	2,86 %	537	1 074
Taux fixe de 2,991 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 450 \$ jusqu'au 16 janvier 2022.	3,14 %	321	401
Taux fixe de 4,900 %, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020.	5,03 %	221	331
Taux fixe de 1,971 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 238 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2022.	2,17 %	220	–
Taux fixe de 1,436 %, remboursable par versements annuels en capital de 90 595 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2020.	1,63 %	181	271
Taux fixe de 4,087 %, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018.	4,27 %	101	202
Taux fixe de 1,552 %, remboursable par versements annuels en capital de 16 069 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2021.	1,76 %	48	64
Taux fixe de 2,336 %, remboursable par versements annuels en capital de 169 775 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017.	2,52 %	–	170
Taux fixe de 1,877 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 740 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2018.	2,08 %	–	105
		11 609	11 869

Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts
2019	2 776	295
2020	2 137	227
2021	1 935	167
2022	1 273	115
2023	1 138	83
2024 et suivantes	2 403	114

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017		
	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT OU VALEUR ATTRIBUÉE	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
Terrain	4 622	–	4 622	4 622	–	4 622
Bâtisse	23 901	21 250	2 651	23 901	19 924	3 977
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	42 613	13 699	28 914	31 823	12 451	19 372
Équipement technique de scène	7 851	5 146	2 705	7 852	5 135	2 717
Ameublement et équipement de bureau	425	423	2	425	415	10
Équipement informatique	687	279	408	596	390	206
	80 099	40 797	39 302	69 219	38 315	30 904

Au cours de l'exercice, la Société a procédé aux acquisitions et dispositions suivantes:

	Acquisitions		Dispositions	
	2018	2017	2018	2017
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	11 538	5 448	748	933
Équipement technique de scène	472	837	473	2 759
Ameublement et équipement de bureau	–	–	–	165
Équipement informatique	287	192	196	61
	12 297	6 477	1 417	3 918

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 2 689 743 \$ (2017 : 1 902 374 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2018. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2018 au montant de 156 955 \$ (2017 : 7 562 \$). Au 31 août 2018, la valeur des immobilisations non-amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 15 462 225 \$ (2017 : 4 382 791 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 520 650 \$ (2017 : 3 376 568 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations: bâtisse 1 325 493 \$ (2017 : 1 325 493 \$), ajouts et réparations majeures à la bâtisse 1 638 315 \$ (2017 : 1 557 816 \$), équipement technique de scène 465 498 \$ (2017 : 437 303 \$), ameublement et équipement de bureau 8 058 \$ (2017 : 16 865 \$) et équipement informatique 83 286 \$ (2017 : 39 091 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien ménager et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	Opérations		Immobilisations
	CONTRATS RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES	CONTRATS NON-RÉSILIABLES
2019	530	81	10 628
2020	254	20	–
2021	188	16	–
2022	–	6	–
2023	–	–	–
	972	123	10 628

Au 31 août 2017, les obligations contractuelles résiliables de la Société s'établissaient à 880 000 \$ et les obligations non-résiliables s'établissaient à 16 879 000 \$.

15. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	2018	2017
Encaisse	4 312	1 838

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement

	2018	2017
Débiteurs	45	(268)
Remboursement de taxes municipales et scolaires (note 19)	(1 195)	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(6)	(16)
Fournitures	(3)	(2)
Charges payées d'avance	142	(29)
Dépôts – sur vente de billets	(197)	1 141
Charges à payer et frais courus	153	294
Intérêts courus	(7)	5
Subventions reportées du gouvernement du Québec	93	(36)
	(975)	1 089

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 442 036 \$ (2017 : 435 636 \$).

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes soit le Régime de retraite simplifié des employés du Grand Théâtre de Québec et le Régime complémentaire de retraite de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523, sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interemployeurs à prestations déterminées soit le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2018, le taux de cotisation de la Société au RRAS est de 12,82% (2017 : 15,03%) de la masse salariale admissible.

Les cotisations de l'employeur au RRAS sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97% au 1^{er} janvier 2018 (2017 : 4,94%) de la masse salariale admissible qui doit être versé pour les participants au RRAS et un montant équivalent pour les employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2018 correspondant à 5,94% de la masse salariale admissible (2017 : 9,88%).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRAS imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 211 746 \$ (2017 : 206 803 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2018			2017
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	14	185	199	192
Charge de l'exercice	33	338	371	335
Prestations versées au cours de l'exercice	(34)	(311)	(345)	(328)
Solde à la fin	13	212	225	199

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la Société. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du président-directeur général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Société et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



19. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le 27 septembre 2018, le Tribunal administratif du Québec – section des affaires immobilières a déterminé dans un jugement la valeur réelle de l'évaluation foncière de l'immeuble de la Société à 28 000 000 \$ pour le rôle triennal 2016-2017-2018 au lieu du 39 700 000 \$ inscrite initialement. L'évaluateur agréé indépendant estime à 1 195 374 \$ (excluant les intérêts courus potentiels) les sommes à recevoir de la Ville de Québec et de la Commission scolaire de la Capitale au cours des mois suivants le jugement. Ces sommes à recevoir ont été comptabilisées au poste « Remboursement de taxes municipales et scolaires à recevoir » dans les états financiers.

20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2018	2017
Encaisse	4 312	1 838
Dépôts à terme	762	1 018
Débiteurs	514	287
Remboursement de taxes municipales et scolaires à recevoir	1 195	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	172	166
	6 955	3 309

Le risque de crédit associé à l'encaisse et aux dépôts à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs autres que les taxes de vente à recevoir et le remboursement de taxes municipales et scolaires est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction. Au 31 août 2018, un montant de 244 517 \$ (2017 : 515 575 \$) a été comptabilisé dans les débiteurs et correspond aux taxes de vente à recevoir.

La valeur nette comptable des débiteurs, autres que les taxes de vente à recevoir, de la Société au 31 août est de 105 531 \$ (2017 : 151 133 \$). L'échéance de ces débiteurs est détaillée dans le tableau suivant :

	2018	2017
Moins de 30 jours	48	116
De 30 à 59 jours	11	3
De 60 à 89 jours	12	22
90 jours et plus	35	10
	106	151
Autres débiteurs	407	136
	513	287

ÉTATS FINANCIERS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2018

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)



La Société est d'avis qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque associé au remboursement de taxes municipales et scolaires à recevoir est réduit au minimum puisque les contreparties possèdent une excellente qualité de crédit.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

L'échéancier des emprunts bancaires est présenté à la note 10 et celui des dettes à long terme à la note 12.

L'échéance estimative pour les dépôts – sur vente de billets autres que les certificats cadeaux est de 365 jours et correspond à un montant de 3 046 893 \$ (2017 : 3 237 822 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus :

	2018	2017
Moins de 90 jours	2 891	2 597
De 90 à 365 jours	889	243
	3 780	2 840

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. L'encaisse et les dépôts à terme qui sont détenus auprès d'institution financière rapportent de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe.

L'objectif de la Société est de gérer l'exposition de sa trésorerie et de ses dépôts à terme au risque du taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché a une incidence non significative sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses dépôts à terme.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable ce qui expose la Société au risque des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice clos le 31 août 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice clos le 31 août 2018.

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES



L'adoption de la *Loi sur le développement durable* en avril 2006 confère des obligations au Grand Théâtre, dont celle d'adopter un plan de développement durable et à en rendre compte annuellement.

LES RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015-2020

En 2016-2017, le Grand Théâtre de Québec a entrepris la mise en œuvre de son troisième plan d'action de développement durable.

Les résultats de la mise en œuvre de ses actions sont présentés ci-après. Ils mettent à l'avant-plan la volonté du Grand Théâtre de poursuivre sa contribution à la réalisation des objectifs que s'est donnés le gouvernement du Québec avec sa Stratégie gouvernementale 2015-2020 et d'agir afin de permettre d'offrir aux générations futures un milieu de vie misant sur la qualité de l'environnement, l'équité sociale et la vitalité culturelle.

Orientation 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1	Action 1	Cible et indicateur
Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique	Poursuivre nos actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles	Cible : cinq nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 1 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 1 – Activités courantes de gestion administrative		Résultats de l'année • Amélioration et ajout d'information au système de partage des documents électroniques pour les services des communications et de la billetterie • Gestion des résidus de construction du chantier de la réfection de l'enveloppe extérieure effectuée de façon écoresponsable (86,9% des matériaux sont recyclés) • Poursuite de la diminution de la consommation énergétique qui est déjà au-dessus de 30% alors que la cible de TEQ (Transition énergétique Québec) est de 14% • Poursuite de la gouvernance sans papier • Privilégier la méthode de paiement par dépôt bancaire électronique pour nos fournisseurs • Poursuite de la sensibilisation auprès des employés à utiliser la numérisation pour la gestion documentaire • Promotion du billet électronique plutôt que du billet papier



De gauche à droite: **Le Trident** • **QW4RTZ** • **Pierre Lapointe**



	Action 2	Cible et indicateur
	Réduire les déplacements et sensibilisation à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Cibles: 1) cinq mesures 2) 75% des employés rejoints Indicateurs: nombre de mesures et d'actions et le % d'employés rejoints
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 3 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 2 – Transport et déplacements des employés		Résultats de l'année 1) • Privilégier les webinaires pour la formation • Prioriser les visioconférences et les conférences téléphoniques • Favoriser le covoiturage lors de rencontres à l'extérieur • Sensibilisation à l'utilisation des transports collectifs et actifs • Offrir les commodités nécessaires pour les utilisateurs de transports actifs 2) • Plus de la moitié de la cible a été atteinte

	Action 3	Cible et indicateur
	Poursuivre nos actions afin d'améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Cible: deux nouvelles mesures Indicateur: nombre de nouvelles mesures
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 6 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 4 – Technologies de l'information et des communications		Résultats de l'année • 100% d'achat d'équipement EPEAT • Poursuite des pratiques de recyclage des équipements, matériel informatique et de bureautique

	Action 4	Cible et indicateur
	Intégrer des considérations écoresponsables lors de l'attribution des contrats d'impression ainsi que dans la gestion du matériel	Cible: deux nouvelles mesures Indicateur: nombre de nouvelles mesures
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 7 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements		Résultats de l'année • Diminution de la quantité d'impressions d'outils promotionnels • Poursuite et amélioration des moyens de communication électroniques pour la promotion des activités et des événements

De gauche à droite : **Louis-José Houde • Opéra de Québec •**
Edgar 2 et ses fantômes • Jesse Cook • Tero Saarinen Company



	Action 5	Cible et indicateur
	Élaborer des outils afin d'informer et de favoriser l'organisation d'événements de manière écoresponsable	Cible : deux nouvelles mesures Indicateur : nombre de nouvelles mesures
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 7 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements		Résultats de l'année • Sensibilisation auprès des organisateurs d'événements et des employés

	Action 6	Cible et indicateur
	Élaborer une politique d'approvisionnement écoresponsable	Cible : avoir adopté la politique au 31 mars 2018 Indicateur : état d'avancement de la politique
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 8 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 6 – Marchés publics		Résultats de l'année • La mise en œuvre de cette action est retardée en 2019

Objectif gouvernemental 1.2	Action 7	Cible et indicateur
Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	Mettre en œuvre un processus organisationnel de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes (règlements, politiques, stratégies, plan d'action) menées par le Grand Théâtre	Cible : au moins dix actions Indicateur : nombre d'actions structurantes
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 10 • Activité incontournable 2		Résultats de l'année • Nouveau plan d'action de développement durable 2015-2020 • Plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées

Objectif gouvernemental 1.4	Action 8	Cible et indicateur
Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique	Poursuivre la sensibilisation de la formation sur les pratiques en matière de développement durable	Cible : trois nouvelles mesures réalisées Indicateur : nombre de mesures
Liens et contributions gouvernementales • Résultat recherché n° 16 • Activité incontournable 2		Résultats de l'année • Sensibilisation auprès des employés et des fournisseurs • Poursuite du potager avec l'implication des Loisirs Montcalm et des Urbainsculteurs, formation donnée aux bénévoles sur l'horticulture et remise des récoltes à des organismes de la communauté

De gauche à droite : **Louise Lecavalier • Duke Robillard Band • Daniel Lavoie**



Objectif gouvernemental 1.5	Action 9	Cible et indicateur
Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	Contribuer à la diversité de l'offre culturelle	Cible : quatre mesures réalisées Indicateur : nombre de mesures
Liens et contributions gouvernementales - Aucun résultat recherché dans la stratégie gouvernementale - Activité incontournable 3 - Action liée à l'orientation 1 du Plan stratégique, objectif 1 « Maintenir le nombre de représentations réparties en 8 disciplines artistiques » et objectif 5 « Renforcer l'engagement de la Société à l'égard des organismes résidents et multiplier les partenariats avec les organismes culturels » - Action contribuant à l'objectif 5 de l'Agenda 21 de la culture : « Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle »		Résultats de l'année - Pour une deuxième année consécutive, organisation de l'événement Destination Chanson Fleuve – Escale Québec, en collaboration avec L'Ampli de Québec, le Service de la culture de la ville de Québec et le Conservatoire de musique de Québec (projet conjoint des Francofolies de Montréal, du Festival de la Chanson de Tadoussac et du Festival en chanson de Petite Vallée) - Accueil en résidence de 8 artistes participants à cet événement et présentation d'un spectacle dans la cour du Conservatoire de Québec de Québec - Coprésentation avec Le Cercle Lab Vivant de Piers Faccini
	Action 10	Cible et indicateur
	Renforcer notre engagement en faveur d'une plus grande accessibilité aux citoyens aux arts de la scène	Cible : trois initiatives réalisées Indicateur : nombre d'initiatives
Liens et contributions gouvernementales - Aucun résultat recherché dans la stratégie gouvernementale - Activité incontournable 3 - Action liée à l'orientation 2 du Plan stratégique, objectif 7 « Favoriser l'accès et la participation accrue du public aux activités culturelles » - Action contribuant à l'objectif 5 de l'Agenda 21 de la culture : « Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle »		Résultats de l'année - Présentation d'une programmation gratuite dans le foyer Louis-Fréchette : 9 Midis Musique et 10 Croissants-Musique - Poursuite de la collaboration avec nos institutions résidentes afin de rendre accessible des répétitions, des générales, des spectacles gratuits ou à faible coûts - Lancement de disques (4) - Participation aux Journées de la Culture



De gauche à droite : • Sons of Kemet • Yann Perreau •
Concert amplifié • André Sauv  avec l'OSQ

Orientation 5

AM LIORER PAR LA PR VENTION LA SANT  DE LA POPULATION

Objectif gouvernemental 5.2	Action 11	Cible et indicateur
Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et s�curitaires	Mettre en �uvre des mesures et des actions visant la pr�vention et la promotion de la sant� et de la s�curit� au travail	Cible : quatre nouvelles mesures et actions r�alis�es Indicateur : nombre de mesures et actions
Liens et contributions gouvernementales • R�sultat recherch� n� 43 • Activit� incontournable 4		R�sultats de l'ann�e • Formation de secourisme offert aux employ�s • Formation SIMDUT (Syst�me d'Information sur les Mati�res Dangereuses Utilis�es au Travail) • Mise en place de nouvelles r�gles de s�curit� en lien avec le chantier • Sensibilisation aupr�s des employ�s • Poursuite du partenariat avec les Loisirs Montcalm pour l'accueil de nos ruches pendant les travaux ext�rieurs • Poursuite de l'activit� hebdomadaire gratuite de Yoga

Orientation 8

FAVORISER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION D' NERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACIT   NERG TIQUE EN VUE DE R DUIRE LES  MISSIONS DE GAZ   EFFET DE SERRE

Objectif gouvernemental 8.1	Action 12	Cible et indicateur
Am�liorer l'efficacit� �nerg�tique	Mettre en �uvre des mesures et r�aliser des projets favorisant l'efficacit� �nerg�tique	Cible : cinq nouvelles mesures et projets r�alis�s Indicateur : nombre de mesures et projets
Liens et contributions gouvernementales • R�sultat recherch� n�s 61, 62 • Activit� incontournable 5		R�sultats de l'ann�e • Sensibilisation aupr�s des employ�s • Remplacement par les diff�rents services de rapports imprim�s par des documents en format PDF • Remplacement des luminaires halog�nes par des DEL afin de r�duire la consommation d'�nergie.



De gauche à droite : **Shen Yun • Lemire Verville • Pink Martini • Tocadéo**

Liste et motifs des objectifs non retenus dans notre plan d'action de développement durable 2015-2020

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne prévoit pas entreprendre d'actions spécifiques afin de contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

1.3	Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales
1.6	Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
2.1	Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables
2.2	Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec
2.3	Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
2.4	Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
3.1	Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité
3.2	Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la Société
6.1	Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
6.2	Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
6.3	Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
6.4	Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
7.1	Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et par la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
7.2	Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
8.2	Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

Des actions incluses dans notre plan d'action contribuent de façon indirecte à l'atteinte des objectifs gouvernementaux suivants :

2.5	Aider les consommateurs à faire des choix responsables (Actions 1 à 6)
4.1	Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables (Action 8)
4.2	Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités (Action 10)
4.3	Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés (Action 10)
5.1	Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie (Action 11)
8.3	Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES (Action 12)



De gauche à droite : **Tire le Coyote • Roxane Bruneau •**
Orchestre symphonique de Québec

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2017-2018, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PÉRÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	ÉCART	JUSTIFICATION DE L'ÉCART
Revenus provenant de la tarification									
Billetterie	Valeur marchande	21 juin 2017	Refixation	1 849 205	3 112 081	59%	55%	4%	(1)
Main d'œuvre scénique	Coût	21 juin 2017	Refixation	1 360 675	2 702 825	50%	50%	0%	(1)
Location de salles	Valeur marchande	21 juin 2017	Refixation	1 214 592	1 630 854	74%	65%	9%	(1)
Présentation de spectacles	Valeur marchande	En continu	Refixation	1 644 032	3 670 989	45%	40%	5%	(1)
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} juillet 2018	Refixation	203 923	291 119	70%	65%	5%	(1)
Services à la clientèle	Valeur marchande	21 juin 2017	Refixation	94 506	98 280	96%	85%	11%	(1)
Location de locaux	Coût	21 juin 2017	Refixation	28 760	39 919	72%	70%	2%	(1)
TOTAL				6 395 693	11 546 067	55%			

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions	3 629 300
Fonds des immobilisations	4 811 787
Fonds de développement culturel	–
Commandite	7 500
Intérêts et frais d'administration	191 830
Échanges	12 428
Remboursement de taxes foncières	659 646

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

Locaux du Conservatoire de musique de Québec	1 203 355
Fonds de développement culturel	0
Échanges	12 428
Activités gratuites	23 586
Fonds des immobilisations	377 528
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	15 708 184

Produits et services que le Grand Théâtre ne tarifie pas :

Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

Note :

- (1) En 2017-2018, 58 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ces derniers qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus provoquent des fluctuations annuelles importantes au coût des biens et services de chaque catégorie dues à la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.



De gauche à droite : Brit Floyd • Club musical de Québec •
Les Grands Explorateurs • Louis T. • Tao



GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 août 2018
1. Personnel d'encadrement	14 560	–	14 560	8
2. Personnel professionnel	–	–	–	–
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	78 396	5 275	83 671	205
6. Agent de la paix	–	–	–	–
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	9 776	209	9 985	5
8. Étudiants et stagiaires	–	–	–	–
TOTAL DES HEURES	102 732	5 484	108 216	218
TOTAL EN ETC	56,3	3,0	59,3	

(nombre d'heures */1826,3)

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2017-2018 avec un total de 108 216 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la Société a compilé 105 196 heures rémunérées atteignant ainsi la cible fixée par la ministre.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa loi constitutive, son rôle consiste d'une part à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale; et d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Puisque sa mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possibles et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de Québec dédiée aux citoyens, les heures travaillées représentent un indicateur de la performance de la Société.

Par ailleurs, plus de 75 % des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieures à 25 000 \$.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	1	34 930
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	17	1 276 936 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	18	1 311 866 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



De gauche à droite : **Le Ballet de Québec • Carrefour international de théâtre • Constantinople • The Musical Box**

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La politique linguistique de la Société du Grand Théâtre de Québec encadre et adapte à la mission l'application de la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration. En 2017-2018, la Société a révisé sa politique.

Comité permanent et mandataire de la politique linguistique

Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-elle?	Moins de 50
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y-a-t-il eu des membres du comité permanent au cours de l'exercice? Si oui, combien?	N/A

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française?	Oui La politique linguistique de la Société a été adoptée par le conseil d'administration le 16 juin 1997.
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française?	Oui Elle a fait l'objet de révisions approuvées par le C.A. le 13 novembre 2012 et le 7 mars 2018.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Oui Diffusée dans le répertoire informatique public destiné aux employés.
--	--

LA DIVERSITÉ : UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec est soucieuse d'assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle et pose des gestes concrets en ce sens. Ainsi, le Grand Théâtre se montre sensible à la reconnaissance des communautés culturelles dans la programmation de ses spectacles.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis.

La Société a reçu au cours de l'année financière une demande d'accès à des documents administratifs laquelle a été refusée en vertu de l'article 35. Le délai de son traitement a été de moins de vingt jours.

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesure d'accommodement raisonnable et aucun avis de révision n'a été reçu de la Commission d'accès à l'information. Finalement, la Société n'a tenu aucune activité particulière pendant l'année financière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société n'a fait l'objet d'aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2017-2018.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC



Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec, ci-après appelée la « Société », a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits

qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunéré et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts, et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

COMMANDITAIRES



La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2017-2018.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Les Brasseurs du Nord inc.

Les Services Alimentaires Monchâteau inc.

PARTENAIRES DE SERVICES

Hôtel Château Laurier

Hôtel Lœws Le Concorde

Auberge L'Autre Jardin

Hôtel Best Western

Société Radio-Canada

Le Soleil

Le Journal de Québec

Cineplex media

FM93

MFM

WKND

BLVD

CKRL

Le Devoir

Van Houtte



Grand Théâtre de Québec

269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3